

Groupe Scolaire Michel Gabriel (Nanteuil) : protocole sanitaire à partir du 02/11/2020

Les principes généraux suivants sont une priorité dans les établissements scolaires :

- L'application des gestes barrières.
- Maintien de la distanciation physique.
- La limite du brassage des élèves.
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels.

I. TEMPS SCOLAIRE

1) ENTREE et SORTIE

- 8 h 50, accueil des élèves : les entrées et les sorties restent les mêmes que celles prévues à la rentrée de septembre
- Pas de regroupement aux entrées.
- Les élèves rentreront dans l'établissement puis se laveront les mains (sous la surveillance d'une enseignante) et rejoindront leur place dans la classe.
- 16h30 : la sortie des élèves se fera comme pour l'entrée.

2) EN CLASSE

- Tables attitrées.
- Les classes seront aérées le plus souvent possible.
- Port du masque pour les enseignantes ET les élèves.

3) RECREATIONS

- Elles seront échelonnées : deux horaires différents pour la maternelle et pour l'élémentaire CP et CE1/CE2 ensemble mais avec des zones différentes et délimitées, une autre récréation 25 minutes plus tard pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 dans les mêmes conditions.
- Lavage des mains avant et après la récréation sous la surveillance de l'enseignante.
- Mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe.

4) PAUSE MERIDIENNE : CANTINE Les deux services sont maintenus

- Application des gestes barrières.
- Les enfants rentreront par classe.
- Lavage des mains avant et après le repas.
- Chaque classe aura son espace séparé de autres classes.
- Nettoyage des tables et chaises entre chaque service.

II. PERISCOLAIRES : Garderie maintenue

III. TRANSPORT SCOLAIRE

-Port du masque obligatoire pour les enfants (masque fourni par les parents).

IV. PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT MALADE

Veillez à prendre la température de votre enfant chaque matin.

Le personnel communal comme les enseignantes seront très vigilants à l'état de santé des élèves. Dès qu'apparaissent des symptômes (toux, mal de gorge, troubles digestifs, fièvre, ...) chez un enfant, celui-ci est isolé des autres camarades. Vous serez prévenu afin de venir le chercher.

Votre médecin traitant décidera des modalités de dépistage du covid19 le cas échéant.

Si le test s'avère positif, veuillez nous prévenir immédiatement que nous puissions avertir les autorités académiques et sanitaires qui prendront les mesures nécessaires pour l'établissement.

V. PORT DU MASQUE

Les enseignantes, le personnel communal ainsi que les élèves dès l'âge de 6 ans porteront un masque quotidiennement.

VI. DESINFECTION DES LOCAUX

Le nettoyage des sols, des tables, chaises, poignées des portes, toilettes sera effectué chaque soir. Les locaux sont aérés tous les jours.

CE DISPOSITIF EST IMMuable JUSQU'AU 1er DECEMBRE. IL POURRA EVOLUER A PARTIR DU 1er DECEMBRE EN FONCTION DES NOUVELLES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES.